CALENDRIER 2019

AVRIL						MAI						
LD	L	M	M	Jγ	SJ	LD	L	M	M	J	V	S^{\perp}
	1	2	3	⁰ 4 ⁸ 5	6				1	02	B 3	4
7	8	9	10	10 12	13	5	6	7	8	9	⁰ 10	11
14	15	16	17	018 819	20	12	13	14	15	⁰ 16	B 17	18
21	22	23	24	⁰ 25 ⁰ 26	27					⁰ 23		25
28	29	30				26	27	28	29	⁰ 30	^R 31	
			Déch	et Recyclabl	e Or	ganique	C Férié	i, collecte	reporté	e		

Collecte des résidus domestiques dangereux (voir section **AUTRES SERVICES** à l'endos) Collecte des gros rebuts Les bacs verts et les bacs bruns sont la propriété de la municipalité et doivent rester sur place lors d'un déménagement.





BANQUE ALIMENTAIRE

au 405, boul. Laurier, Saint-Marie-Madeleine (sous-sol de l'Église Évangélique Baptiste de St-Hyacinthe) Ouverture des portes 12h00 Début des inscriptions 14h30 Début de la distribution 16h00 Apportez sacs!

www.centredentraidemaskoutain.org

Meubles neufs et usagés

1500, boul. Laframboise, Local 1 Saint-Hyacinthe

Ceuillette de meubles et d'électros

10h00 à 15h00

Inscription sur place

12.00 **\$**

INFO: 450-209-2030

HEURES

D'OUVERTURE

undi au Vendred

10h00 à 17h00

Samedi

Les profits des ventes soutiennent notre banque alimentaire.

I VOLUME 3 | AVRIL 2019

SAINTE-MARIE-MADELEINE BULLETIN









DISTRIBUTION D'ARBRES | Page 18

Prochaine séance publique du conseil régulier :

Le lundi 13 mai 2019 à 19:30

Église Évangélique Baptiste 405, boul. Laurier Sainte-Marie**Conseil municipal**

Gilles Carpentier Ginette Gauvin René Poirier Bernard Cayer Jean-Guy Chassé Pascal Daigneault

René-Carl Martin

maire siège 1

siège 2 siège 3 siège 4

siège 6

Bureau municipal

450-795-6272 450-795-3180

info@stemariemadeleine.gc.ca

www.sainte-marie-madeleine.ca

Heures d'ouverture :

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30 lundi au jeudi

vendredi de 8 h 30 à 12 h

Adresse:

3541, boulevard Laurier

Ste-Marie-Madeleine (Québec) J0H 1S0

2 LE BULLETIN PROCÈS -VERBAUX

ROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la

Paroisse Sainte-Marie-Madeleine qui a eu lieu à 19 h 30 le mardi 5 mars 2019 roisse Sainte-Marie-Madeleine qui a eu lieu à 19 h 30 le lundi. 11 mars 2019 au 3541, boulevard Laurier, Sainte-Marie-Madeleine.

À laquelle sont présents

Madame Ginette Gauvin, conseillère Monsieur René Poirier, conseiller Monsieur Bernard Cayer, conseiller Monsieur Pascal Daigneault, conseiller Monsieur René-Carl Martin, conseiller Monsieur Jean-Guy-Chassé, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur

Est également présente

Monsieur Mario Besner, Directrice général par intérim

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. DÉPÔT DE L'ÉTUDE DE REGROUPEMENT ET DU SOMMAIRE EXÉCUTIF

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance ordinaire du conseil municipal de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine à 19 h 30

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour proposé aux membres du conseil lors de l'envoi 6. LÉGISLATION de la convocation de la séance extraordinaire selon les règles du code munici-

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur René Poirier. APPUYÉE DE: monsieur Pascal Daigneault,

et résolu unanimement :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

3. DÉPÔT DE L'ÉTUDE DE REGROUPEMENT ET DU SOMMAIRE EXÉCUTIF PAR LES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

4 PÉRIODE DE QUESTIONS

Une citoyenne demande aux élus de donner leur avis sur les résultats de l'étude 9.1 Transport Métropolitain. Entente relative au transport renouvellement. de regroupement. Plusieurs interrogations sont soulevées par les citoyens présents mais deux assemblées publiques d'information seront tenues le 3 et 4 avril 10. HYGIÈNE DU MILIEU 2019 et un référendum au début du mois de juin.

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR: monsieur Bernard Caver. APPUYÉE DE : monsieur René Poirier.

et résolu unanimement :

DE lever cette séance à 20h35

ROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Pa-

au 405, boulevard Laurier, Sainte-Marie-Madeleine.

À laquelle sont présents :

Madame Ginette Gauvin, conseillère Monsieur René Poirier, conseiller Monsieur Bernard Caver, conseiller Monsieur Jean-Guy Chassé, conseiller Monsieur Pascal Daigneault, conseiller Monsieur René-Carl Martin, conseiller

Formant le guorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur

Est également présent :

Monsieur Mario Besner,

Est absent :

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX

3.1 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 février 2019

3.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 février 2019

3.3 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 mars 2019

4. ADOPTION DU RAPPORT DES CORRESPONDANCES

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1 Dépôt – Rapport budgétaire au 28 février 2019

7.2 Approbation des comptes à payer

7.3 Vente pour taxes 2019

7.4 Règlement 18-495 relatif à la rémunération des élus

7.5 Dépôt des compensations tenant lieu de taxes 2017-2018

7.6 Contrat de travail avec Andréanne Jourdain

7.7 Entente de service Hunt International

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10.1 Place des Lilas (fossé)

11. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

11.1 Matinée gourmande 2019

11.2 Défi santé invitation MRC des Maskoutains

11.3 Vaccination antigrippale

11.4 Programme municipalité amie des années appel de projet 2019

11.5 FDR appel de projet

12. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

12.1 Dépôt rapport des permis et certificats février 2019

12.2 CCU procès-verbal réunion du 28 février 2019

12.3 Demande de dérogation mineure 2230 rue Normand

12.4 Demande de dérogation mineure 1745 rue du Moulin

23 LE BULLETIN

MESSAGE IMPORTANT

AVIS AUX CITOYEN AYANT ACCÈS À LA BOÎTE POSTALE SUR LE BOULEVARD HURON

DERNIÈREMENT LES EMPLOYÉS DE POSTE CANADA ONT DÛ FAIRE LE TRI DES DÉCHETS DANS LES BOÎTES POSTALES OU SONT DÉPOSÉS LE COURRIERS **DES RÉSIDENTS**

LES BOÎTES POSTALES NE SERVENT PAS DE POUBELLES, LA MUNICIPALITÉ VOUS FOURNIT DES BACS À CHACUNE DES RÉSIDENCES POUR Y DÉPOSER SES DÉCHETS.

MERCI À TOUS POUR VOTRE COLLABORATION.

DIRECTION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARIE-MADELEINE

COORDONNÉES



Bureau municipal

450-795-6272

具 450-795-3180

 \bowtie info@stemariemadeleine.qc.ca

www.sainte-marie-madeleine.ca

Heures d'ouverture :

lundi au jeudi 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

8 h 30 à 12 h vendredi de

3541, boulevard Laurier

Adresse :

Adresse:

Adresse:

3549, boulevard Laurier

290, rue St-Jean-Baptiste

Ste-Madeleine (Québec) J0H 1S0

Ste-Marie-Madeleine (Québec) J0H 1S0

Ste-Marie-Madeleine (Québec) J0H 1S0

Veuillez noter que monsieur Julien Dulude, l'urbaniste pour la municipalité de Sainte-Marie-Madeleine, sera présent les lundis et jeudis de 8h30 à 16h



Loisirs Sainte-Marie-madeleine

Caroline Vachon, Coordonnatrice

450- 795-6984 Ē 450- 795-3436

loisirs@stemariemadeleine.qc.ca

Service Sécurité incendie

Mathieu Lacombe, Directeur 450-795-6412

450-795-3456

mlacombe@stemariemadeleine.gc.ca

Bibliothèque

450-795-3959 450-795-3736

madeleine@reseaubibliomonteregie.qc.ca

Abonnement disponible à la Ville de Saint-Hyacinthe, au montant de 2 \$ pour la carte Accès Loisirs, durée de 4 ans

22 LE BULLETIN 3 LE BULLETIN PROCÈS -VERBAUX



En cette semaine de l'action bénévole, la Municipalité de Sainte-Marie-Madeleine tient à remercier tous les gens qui collaborent bénévolement sur le comité loisirs, les activités sportives, les ateliers ainsi que les évènements. Ce sont des citoyens de tous âges, de tous les milieux mais surtout généreux de leur temps.

Merci encore pour votre aide si précieuse!



12.5 Demande de dérogation mineure 1820 rangs Nord-Ouest

12.6 Demande de dérogation mineure 2245 rue Denis

12.7 Démission de M. Onil Poulin du CCU

12.8 Nomination de M. Réal Handfield du CCU

12.9 PIIA 457 boul. Laurier remplacement enseigne

13. LOISIRS ET CULTURE

13.1 Procès-verbal comité de loisirs 13 février 2019

13.2 Route sans fin 1er juin 2019 autorisation

13.3 Volley-ball et badminton achat de poteaux et ancrages

13.4 CCCPEM achat de bacs jardiniers

13.5 Cours yoga parent enfant ratification signature

13.6 Cours de yoga doux avec chaise ratification de signature

13.7 Cours de peinture-détente ratification signature

13.8 Cours d'hypnose ratification de signature 13.9 Demande de remboursement camp de jour

13.10 Entente de travail Stéphanie Roy

13.11 Acceptation activités et sorties camp de jour

14. ÉVÈNEMENTS À VENIR

15. VARIA

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance ordinaire du conseil municipal de la Paroisse APPUYÉ DE: monsieur Pascal Daigneault Sainte-Marie-Madeleine à 19 h 30.

2019-03-54

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour proposé aux membres du conseil lors de l'envoi 4. ADOPTION DU RAPPORT DES CORRESPONDANCES de la convocation selon les règles édictées par le Code municipal

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Pascal Daigneault

APPUYÉ DE : madame Ginette Gauvin

et résolu à l'unanimité

D'ADOPTER l'ordre du jour

3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX

11 FÉVRIER 2019

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du pro- 2019-03-58 cès-verbal de la séance extraordinaire du 11 février 2019 lequel a été transmis 7.2 APPROBATION DES COMPTES À PAYER aux élus avec la convocation, le tout conformément à la loi et dans le respect des délais légaux applicables;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont formulés leurs commentaires sance; et le reconnaissent maintenant comme fidèle et sans erreur;

IL EST PROPOSÉ PAR: Pascal Daigneault

APPUYÉ DE : Ginette Gauvin et résolu à l'unanimité

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 février 2019 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.

26 FÉVRIER 2019

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 février 2019 lequel a été transmis aux élus avec la convocation, le tout conformément à la loi et dans le respect des délais légaux applicables;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont formulés leurs commentaires et le reconnaissent maintenant comme fidèle et sans erreur;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur René-Carl-Martin

APPUYÉ DE : monsieur René Poirier

et résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 février 2019 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.

2019-03-57

3.3 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 mars 2019 lequel a été transmis aux élus avec la convocation, le tout conformément à la loi et dans le respect des délais légaux applicables;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont formulés leurs commentaires et le reconnaissent maintenant comme fidèle et sans erreur;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Cayer

et résolu à l'unanimité

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 5 mars 2019 et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une demande d'explications des dérogations mineures est demandée. Monsieur le conseiller Pascal Daigneault explique point par point les objets de dérogations et les recommandations du comité.

6. LÉGISLATION

7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

7.1. DÉPÔT - RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 30 JANVIER 2019

3.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU La directrice générale a transmis, par courriel le 8 mars 2019, aux membres du conseil le rapport budgétaire au 28 février 2019.

CONSIDÉRANT QU'une copie de la liste des comptes à payer a été transmise à chacun des membres du conseil et que tous déclarent en avoir pris connais-

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale par intérim a fourni tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont projetées;

IL EST PROPOSÉ PAR: monsieur Bernard Caver. APPUYÉE DE : madame Ginette Gauvin

et résolu à l'unanimité

3.2 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU D'APPROUVER les salaires payés de 34 545,41\$, les comptes payés par chèques au montant de 32 153,04\$, les comptes payés par paiements pré autorisés de 27 214,61 \$ et autorise le paiement des comptes à payer de 159 746,49

PROCÈS -VERBAUX

\$ et d'autoriser la signature des chèques par les personnes habilitées.

7.3 VENTES POUR TAXES 2019

Aucune vente pour taxes 2019

2019-03-59

7.4 RÈGLEMENT 18-495 RELATIF À LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

CONSIDÉRANT l'avis de motion déposé par Monsieur Bernard Cayer le 17 décembre 2018 abrogeant le règlement 17-478 relatif au traitement des élus CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal ne désire pas participer à cette activi-

CONSIDÉRANT l'avis public de dépôt le 19 décembre 2018

IL EST PROPOSÉ PAR: monsieur Bernard Cayer APPUYÉ DE: monsieur Pascal Daigneault et résolu à l'unanimité

D'approuver le règlement 18-495 relatif à la rémunération des élus.

7.5 DÉPÔT DES COMPENSATIONS TENANT LIEUX DE TAXES 2017-2018 Dépôt tenant lieux de taxes 2017-2018 au montant de 1 996 \$`.

2019-03-60

7.6 CONTRAT DE TRAVAIL ANDRÉANNE JOURDAIN

CONSIDÉRANT l'absence d'ajointe administrative pour une période indétermi- APPUYÉ DE : monsieur Bernard Cayer

du bulletin municipal, mise à jour des nouveautés sur le site, gestion des cour- daires du 2 au 30 avril dans le cadre du Défi Santé riels et soutien divers:

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur René-Carl Martin

APPUYÉ DE : madame Ginette Gauvin

et résolu à l'unanimité :

D'accepter l'offre de service de Mme Andréanne Jourdain de soutien administratif pour une durée indéterminée.

2019-03-61

7.7 ENTENTE DE SERVICE HUNT INTERNATIONAL

CONSIDÉRANT l'absence de soutien administratif à la municipalité

CONSIDÉRANT l'offre de Hunt International de placement temporaire pour le poste de soutien administratif

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur René-Carl Martin APPUYÉ DE :

et résolu à l'unanimité : madame Ginette Gauvin

D'ACCEPTER l'offre de Hunt International pour le placement temporaire de soutien administratif.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

9. TRANSPORT

9.1. TRANSPORT MÉTROPOLITAIN. ENTENTE RELATIVE AU TRANSPORT-RENOUVELLEMENT

Point remis à la séance du conseil du mois d'avril 2019.

10. HYGIÈNE DU MILIEU

10.1PLACE DES LILAS

On ne peut vérifier l'état du fossé dû l'accumulation de neige ce point est remis à une réunion-subséquente.

11. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

2019-03-62

11.1 MATINÉE GOURMANDE

CONSIDÉRANT l'invitation de la MRC des Maskoutains de participer à l'activité

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Cayer APPUYÉ DE: monsieur Pascal Daigneault, et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité ne désire pas participer à l'activité Matinée Gourmande. QU'une copie de la résolution soit transmise à la MRC des Maskoutains.

11.2 DÉFI SANTÉ INVIATION MRC DES MASKOUTAINS

CONSIDÉRANT l'invitation faite par le MRC des Maskoutains de promouvoir les marches hebdomadaires du 2 avril au 30 avril.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur René-Carl Martin

et résolu à l'unanimité

CONSIDÉRANT l'offre de service de Mme Andréanne Jourdain pour la création De faire la promotion via le bulletin de la municipalité des marches hebdoma-

2019-03-64

11.3 VACCINATIO ANTIGRIPPALE

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance du 14 février 2018, le conseil de la MRC des Maskoutains a autorisé le renouvellement de la campagne de vaccination antigrippale en milieu rural, tel qu'il appert de la résolution numéro 18-02-62;

CONSIDÉRANT QUE le bilan de cette campagne en milieu rural s'est avéré très positif;

CONSIDÉRANT QUE le dit projet a démontré les besoins réels de la population des municipalités rurales.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Cayer APPUYÉ DE : monsieur René-Carl Martin et résolu à l'unanimité

D'INFORMER madame Micheline Martel adjointe à la direction générale et directrice au transport de l'intérêt de la municipalité de Sainte-Marie-Madeleine de participer au projet de vaccination antigrippale en milieu rurale.

11.4 PROGRAMME MUICIPALITÉ DES AINÉS APPEL DE PROJET 2019

Dépôt pour information au membre du conseil du programme d'infrastructure municipalité amie des aînées.

11.5 FDR APPEL DE PROJETS 2019

Dépôt pour information au membre du conseil de l'appel de projet dans le cadre du Fonds de Développement des Régions

12. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

12.1. DÉPÔT - RAPPORT DES PERMIS ET CERTIFICATS DE JANVIER 2019 Dépôt du rapport des permis et certificats émis par l'inspecteur en bâtiment pour le mois de février 2019.

12.2 CCU PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU 28 FÉVRIER 2019 Dépôt du procès-verbal de la réunion du 28 février 2019.

21 LE BULLETIN Loisirs

FÉLICITATIONS AUX VIKINGS GAGNANTS POUR LE MATCH D'OUVERTURE DE L'IMPACT DE MONTRÉAL 13 AVRIL 2019

Justin Lemonde

Samuel Viau

Zackary Chagnon

Anthony Poirier

Xavier Landry

Émile Caron

Tristan Gaudet-Roy

Léonie Piché

Marie-Ève Couture

Charles Jetté

Jayden Smith-Gagné Nathan Jodoin

Jérémy Larochelle

Noah Richard

Caroline Vachon Agente des loisirs, culture et vie commuanutaire 3549, boul. Laurier Sainte-Marie-Madeleine





Fédération des

du Québec

producteurs d'œufs

club de marche

QUAND? Les lundis et mercredis soirs à 19 h

POUR QUI? Pour tous

OÙ? Rencontre au Parc Jodoin, 3341, rue des Ormes



C'EST GRATUIT!

Pour information et inscription, veuillez contacter Caroline Vachon au 450 795-6984

Le club de marche vous permet de:

- Améliorer votre forme physique
- Rencontrer des gens
- Marcher à votre rythme

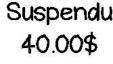
LES LOISIRS



Mai 2019 - 13 h

2 choix s'offrent à vous:









Suspendu ou en pot 60.00\$

Inclus: plantes, roches, mousse, etc.

Bureau des loisirs, 3549, boul. Laurier

SERRES & JARDINS

Sainte-Marie-Madeleine 450 795-6984

loisirs@stemariemadeleine.ac.ca

PLACES LIMITÉES



5 LE BULLETIN PROCÈS -VERBAUX

2019-03-65

12.3 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2230 RUE NORMAND

CONSIDÉRANT QUE la configuration du terrain et de l'allé d'accès projeté CONSIDÉRANT QUE les normes concernant les bâtiments de type gazébo/ occasionne des contraintes de circulation au demandeur Considérant que le mur pavillon de jardin seront éventuellement revues; latéral du garage projeté situé à 1m au lieu de 2m ne sera pas pourvu d'ouver-

CONSIDÉRANT la bonne foi du propriétaire;

CONSIDÉRANT que le préjudice aux propriétaires voisins est faible (demandeur propriétaire du lot voisin);

CONSIDÉRANT QUE le CCU suggère à l'unanimité de recommander, que la et résolu à l'unanimité monsieur Bernard Cayer demande de dérogation soit acceptée;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Bernard Caver APPUYÉ DE: monsieur René-Carl Martin

et résolu à l'unanimité

D'accepter la demande de dérogation mineure aux 2230 rues Normandes.

12.4 DEMANDE DÉ DÉROGATION MINEURE 1745 RUE DU MOULIN

CONSIDÉRANT QUE la subdivision projetée engendre une dérogation trop et résolu à l'unanimité significative au niveau de la largeur de 2 lots:

CONSIDÉRANT QUE le cadre bâti du secteur:

CONSIDÉRANT QUE le préjudice aux propriétaires voisins est assez élevé;

CONSIDÉRANT QUE le CCU suggère à l'unanimité ne recommande pas que la CONSIDÉRANT l'intérêt de M.Réal Handfield de siéger au CCU. demande de dérogation soit acceptée;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Ginette Gauvin APPUYÉ DE :

et résolu à l'unanimité monsieur Pascal Daigneault

De ne pas accepter la demande de dérogation mineure au 1745 rue du Moulin

2019-03-67

12.5 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 1820 RANG DU NORD OUEST

CONSIDÉRANT QUE la circulation de camions est contrainte par la largeur des supports à enseignes sont harmonisés avec ceux des bâtiments environactuelle de l'entrée charretière;

circulation occasionné par celui-ci;

CONSIDÉRANT QUE la bonne foi du propriétaire:

CONSIDÉRANTQUE le préjudice aux propriétaires voisins est faible IL EST PROPOSÉ PAR : madame Ginette Gauvin (demandeur propriétaire du lot voisin);

CONSIDÉRANT QUE le CCU suggère à l'unanimité de recommander, que la demande de dérogation soit acceptée

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur René Poirier APPUYÉ DE : monsieur René-Carl Martin

et résolu à l'unanimité

D'accepter la demande de dérogation mineure aux 1820 rangs du Nord-Ouest

12.6 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2245 RUE DENIS

CONSIDÉRANT QUE la grande superficie du terrain;

CONSIDÉRANT QUE le 3e bâtiment ne sera pas visible de la rue;

CONSIDIRANT la bonne foi du propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE le préjudice aux propriétaires voisins est faible;

CONSIDÉRANT QUE le CCU suggère à l'unanimité de recommander, que la demande de dérogation soit acceptée

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur René Poirier APPUYÉ DE:

D'accepter la demande de dérogation mineure au 2245 rue Denis.

2019-02-69

12.7 DÉMISSION DE M. ONEIL POULIN DU CCU

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Oneil Poulin a offert sa démission du siège qu'il

occupe au CCU.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Pascal Daigneault

APPUYÉE DE : monsieur René-Carl Martin

D'accepter la démission de M.Oneil Poulin de son poste au sein du CCU.

12.8 NOMINATION DE M. RÉAL HANDFIELD DU CCU

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Pascal Daigneault

APPUYÉE DE : monsieur Bernard Cayer

et résolu à l'unanimité d'officialiser la nomination de M. Réal Handfiel afin de siéger au CCU

12.9 PIIA 457 BOUL. LAURIER REMPLACEMENT ENSEIGNE

CONSIDÉRANT QUE les couleurs, les matériaux, la superficie et le volume du

CONSIDÉANT QUE la particularité de l'usage de fondation Mira Inc. et de la CONSIDÉRANT QUE les critères et objectifs du règlement 16-453 sont respec-

CONSIDÉRANT QUE le CCU suggère à l'unanimité de recommander, que la demande de dérogation soit acceptée.

APPUYÉ DE :, monsieur René-Carl Martin

et résolu à l'unanimité

D'accepter la demande de dérogation mineure du 457 boulevard Laurier.

13. LOISIRS ET CULTURE

13.1 PROCÈS-VERBAL COMITÉ DES LOISIRS DU 13 FÉVRIER 2013

13.2 ROUTE SANS FIN 1ER JUIN AUTORISATION

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur René-Carl Martin

APPUYÉ DE: monsieur Bernard Cayer

6 LE BULLETIN PROCÈS-VERBAUX

et résolu à l'unanimité

D'accepter la demande de Route Sans Fin et d'autoriser le passage des cyclistes sur son territoire lors de l'événement du mois de juin 2019.

2019-03-73

13.3 VOLLEYBALL ET BADMINTON ACHATS POTEAUX ET ANCRAGES

CONSIDÉRANT la demande de la commission scolaire de Saint-Hyacinthe de CONSIDÉRANT QUE l'agente de loisirs, culture et vie communautaire a prodéfrayer les coûts d'achats de poteaux et d'ancrages au gymnase de l'école grammé le cour hypnose; Saint-Joseph et Spénard;

CONSIDÉRANT la recommandation agente des loisirs culture et communau- APPUYÉ PAR : monsieur Pascal Daigneault

IL EST PROPOSÉ PAR: monsieur René-Carl-Martin APPUYÉE DE: monsieur Bernard Cayer

et résolu à l'unanimité :

De ne pas participer financièrement à l'achat des poteaux et ancrages pour les activités de volley-ball et badminton tel que demandé par la commission scolaire CONSIDÉRANT une demande de remboursement touchant les activités du de Saint-Hyacinthe.

2019-03-74

13.4 CCCPEM ACHAT DE BACS JARDINIÈRES

CONSIDÉRANT l'intérêt de citoyens à participer à une activité de jardinage;

CONSIDÉRANT l'offre du CCCPEM de bacs jardinières;

IL EST PROPOSÉ PAR: monsieur Pascal Daigneault

APPUYÉE DE : monsieur René Poirier

et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'acquisition de 2 bacs jardinières au coût de 700\$ taxes en sus.

2019-03-75

13.5 COURS YOGA PARENT-ENFANT RATIFICATION SIGNATURE

CONSIDÉRANT QUE l'agente de loisirs, culture et vie communautaire a programmé le cour yoga-parent;

IL EST PROPOSÉ PAR: monsieur Bernard Caver APPUYÉ PAR : madame Ginette Gauvin

et résolu à l'unanimité

D'autoriser le directeur général par intérim de signer l'entente de cours Yoga-Parent.

2019-03-76

13.6 COURS YOGA DOUX AVEC CHAISE RATIFICACTION SIGNATURE

CONSIDÉRANT QUE l'agente de loisirs, culture et vie communautaire a programmé le cour yoga doux avec chaise;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Ginette Gauvin APPUYÉ PAR : monsieur Bernard Cayer

et résolu à l'unanimité

D'autoriser le directeur général par intérim de signer l'entente de cours Yoga- 15. VARIA Doux avec chaise.

2019-03-77

13.7 COURS PEINTURE-DÉTENTE RATIFICATION SIGNATURE

CONSIDÉRANT QUE l'agente de loisirs, culture et vie communautaire à pro-

grammé le cours peinture détente;

IL EST PROPOSÉ PAR: monsieur Pascal Daigneault APPUYÉ PAR : monsieur René-Carl Martin

et résolu à l'unanimité

D'autoriser le directeur général par intérim de signer l'entente de cours Peinture Détente.

2019-03-78

13.8 COURS DE DANSE HYPNOSE RATIFICATION SIGNATURE

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Ginette Gauvin et résolu à l'unanimité

D'autoriser le directeur général par intérim de signer l'entente de cours Hypnose

13.9 DEMANDE DE REMBOURSEMSANT CAMP DE JOUR

camp de jour 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur René-Carl Martin APPUYÉ PAR: monsieur Bernard Cayer

et résolu à l'unanimité

De ne pas rembourser la dépense pour les activités du camp de jour tel que demandé.

2019-03-80

13.10 ENTENTE DE TRAVAIL STÉPHANIE ROY

CONSIDÉRANT la nécessité d'embaucher une coordonnatrice des camps de

CONSIDÉRANT le contrat de travail établi pour combler ce poste.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur René-Carl Martin

APPUYÉ PAR : monsieur Bernard Caver

et résolu à l'unanimité

D'autoriser le directeur général par intérim de signer le contrat de travail de la coordonnatrice des camps de jour soit Mme Stéphanie Roy.

2019-03-81

13.11 ACCEPTATION ACTIVITÉS ET SORTIES CAMP DE JOUR

CONSIDÉRANT le dépôt de l'agente des loisirs, culture et vie communautaire des activités et sorties touchant le camp de jour 2019.

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Pascal Daigneault

APPUYÉ PAR : monsieur René-Carl Martin

et résolu à l'unanimité

D'accepter la liste des activités et sorties prévues au camp du jour 2109.

14. ÉVÈNEMENTS À VENIR

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

2019-03-82

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR: monsieur Jean-Guy Chassé+

APPUYÉ DE : madame Ginette Gauvin

et résolu à l'unanimité :

DE LEVER cette séance à 21h45

19 LE BULLETIN



CAMP DE JOUR 2019



NOUVEAUTÉ 4 ANS 1 oct 2013 au 30 sept 2014 5 À 12 ANS



Coût

1 74

• Ateliers culinaires, sciences

- Arts, Sports,
- Jeux Grandeur-Nature

Activités offertes

- Jnvités
- Sorties
- Piscines tous les vendredis
- * le tout inclus dans le prix à la semaine

Inscription

15 au 17 avril 9 h à 16 h 30

18 avril 9 h à 20 h

Bureau des loisirs

3549, boul. Laurier

loisirs@stemariemadeleine.qc.ca

50\$ frais de base (chandail et matériaux)

45\$ par semaine (sorties incluses)

10\$ par jour (sans les sorties)

Service de garde

35\$ par semaine

8\$ par jour

Nous acceptons 3 chèques libellés à l'ordre de la Municipalité Sainte-Marie-Madeleine pour régler l'ensemble de l'été. Veuillez indiquer le nom de l'enfant à l'endos du chèque. Le premier en date de la journée d'inscription et les deux autres datés du 20 mai et du 20 juin.

Des frais de 30\$ seront facturés pour tous les chèques sans provision.

LES LOISIRS





18 MAI 2019 11 H À 15 H DISTRIBUTION D'ARBRES AUX CITOYENS

Cette année encore, la municipalité vous offre gratuitement de jeunes plants d'arbres. La distribution se fera au bureau des loisirs situé au 3549, boul. Laurier, Sainte-Marie-Madeleine.

Les arbres étant disponibles en nombre restreint, nous devrons les distribuer aux premiers arrivés.

APPORTEZ VOS CONTENANTS OU SACS POUR LES TRANSPORTER







FONDÉE EN 1877

REDONNONS À DEMAIN CE QUI LUI APPARTIENT !



Activité offerte par le Ministère des Forêts, de la faune et des Parcs

MUNICIPALITÉ SAINTE-MARIE-MADELEINE

3549, Boul. Laurier Sainte-Marie-Madeleine

450 795-6984

......

DÉTAILS DES COMPTES PAYÉS PAR CHÈQUE MARS 2019

N° chèque	Date chèque	N° Fourn.	Nom	Montant
C1900196	2019/04/01	3525	9180-0557 QUÉBEC INC.	2 376,15
C1900197	2019/03/15	7477376	LA CAPITALE ASSUREUR DE L'ADM.	1 920,98
C1900198	2019/03/15	5025875	MOTO CENTRE ST-HYACINTHE INC	15 422,88
C1900199	2019/03/15	565	SYNDICAT DES POMPIERS DU QUÉBEC	391,00
C1900200	2019/03/15	4672854	VILLE MONT ST-HILAIRE	2 089,94
C1900201	2019/04/01	5341922	YVES BLANCHARD ENR.	718,59
	Total			22 919,54

DÉTAILS DES COMPTES PAYÉS PAR PAIMENT PRÉ-AUTORISÉ MARS 2019

N° chèque	Date chèque	N° Fourn.	Nom	Montant
L1900022	2019/03/29	1700	IMPÉRIALE ESSO	564,48
L1900023	2019/03/29	97083	DESJARDINS SECURITÉ FINANCIERE-reer	404,31
L1900024	2019/03/29	4398502	BELL	42,49
L1900025	2019/03/29	L0010061	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	8 294,79
L1900026	2019/03/29	L0010698	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	3 223,00
L1900027	2019/03/29	L4675583	COOPERATIVE REGIONALE D'ELECTRICITE	1 379,29
L1900028	2019/03/29	L7745321	HYDRO QUEBEC	2 673,56
L1900029	2019/03/29	L7953291	POSTE CANADA	366,11
L1900030	2019/03/29	L7956272	BELL CANADA	243,13
L1900031	2019/03/29	L7956412	BELL CANADA	171,42
L1900032	2019/03/29	VISA6988	VISA DESJARDINS	44,49
	Total			17 407,07

DÉTAILS DES COMPTES PAYÉS MARS 2019

Référence	Nom abrégé	Date	Montant
CPF1900212	9180-0557 QUÉBEC INC.	2019/03/13	2 376,15 \$
CPF1900213	YVES BLANCHARD ENR.	2019/03/13	718,59 \$
CPF1900214	MOTO CENTRE ST-HYACINTHE	2019/03/13	15 422,88 \$
CPF1900215	SYNDICAT DES POMPIERS DU	2019/03/01	391,00 \$
CPF1900216	LA CAPITALE ASSUREUR DE	2019/03/01	1 920,98 \$
CPF1900217	VILLE MONT ST-HILAIRE	2019/03/08	2 089,94 \$
CPF1900218	FNX INNOV INC	2019/02/27	1 897,09 \$
CPF1900219	CARRIERES DE ST-DOMINIQU	2019/03/02	8 540,89 \$
CPF1900220	CARRIERES DE ST-DOMINIQU	2019/03/16	2 154,54 \$
CPF1900221	VILLE DE SAINT-HYACINTHE	2019/03/11	2 895,81 \$
CPF1900222	RÉGIE INTER SÉC. INC.VAL	2018/02/28	2 465,30 \$
CPF1900223	R.I.A.M.	2019/03/08	1 162,51 \$
CPF1900224	R.I.A.M.	2019/03/08	3 470,19 \$
CPF1900225	R.I.A.M.	2019/03/08	8 850,54 \$
CPF1900226	R.I.A.M.	2019/03/08	4 422,00 \$
CPF1900227	R.I.A.M.	2019/03/18	228,23 \$

8 LE BULLETIN — COMPTES À PAYER

DÉTAILS DES COMPTES PAYÉS MARS 2019

CPF1900228	ÉLECTROMÉCANO	2019/03/01	631,21	\$ CPF1900269	RECEVEUR GENERAL	2019/03/01	3 223,00 \$
CPF1900229	ÉLECTROMÉCANO	2019/03/07	358,72	\$ CPF1900270	MINISTRE DU REVENU	2019/03/01	8 294,79 \$
CPF1900230	ALIMENTATION STE-MADELEI	2019/03/25	2,99	\$ CPF1900271	HYDRO QUEBEC	2019/02/22	6,38 \$
CPF1900231	ALIMENTATION STE-MADELEI	2019/03/12	31,22	\$ CPF1900272	DESJARDINS REER	2019/03/01	404,31 \$
CPF1900232	ALIMENTATION STE-MADELEI	2019/03/13	8,04	\$ CPF1900273	HYDRO QUEBEC	2019/02/27	417,29 \$
CPF1900233	ALIMENTATION STE-MADELEI	2019/03/27	6,89	\$ CPF1900274	HYDRO QUEBEC	2019/02/28	326,05 \$
CPF1900234	MUN. ST-JEAN BAPTISTE	2019/03/21	384,26	\$ CPF1900275	COOP REGIONALE D'ELECT.	2019/03/04	351,60 \$
CPF1900235	IMPRESSIONS KLM	2019/03/22	769,18	\$ CPF1900276	COOP REGIONALE D'ELECT.	2019/03/04	147,45 \$
CPF1900236	IMPRESSIONS KLM	2019/03/14	853,11	\$ CPF1900277	COOP REGIONALE D'ELECT.	2019/03/04	18,88 \$
CPF1900237	EGLISE EVANGELIQUE BAPTI	2019/03/18	200,00	\$ CPF1900278	COOP REGIONALE D'ELECT.	2019/03/04	102,34 \$
CPF1900238	EGLISE EVANGELIQUE BAPTI	2019/03/18	200,00	\$ CPF1900279	COOP REGIONALE D'ELECT.	2019/03/04	56,10 \$
CPF1900239	MUNICIPALITÉ VILLAGE STE	2019/03/08	2 737,32	\$ CPF1900280	COOP REGIONALE D'ELECT.	2019/03/04	79,78 \$
CPF1900240	FOURNITURES DE BUREAU	2019/03/20	84,96	\$ CPF1900281	COOP REGIONALE D'ELECT.	2019/03/04	366,27 \$
CPF1900241	CSST	2019/03/17	212,42	\$ CPF1900282	COOP REGIONALE D'ELECT.	2019/03/04	256,87 \$
CPF1900242	SÉCURITÉ MASKA INC.	2019/03/19	156,49	\$ CPF1900283	BELL	2019/03/04	42,49 \$
CPF1900243	SÉCURITÉ MASKA INC.	2019/03/13	105,78	\$ CPF1900284	FONDS D'INFORMATION SUR	2019/04/01	8,00 \$
CPF1900244	EXCAVATION GIRMA INC.	2019/03/05	551,88	\$ CPF1900285	IMPRESSIONS KLM	2019/03/28	543,83 \$
CPF1900245	LES MINI-MOTEURS S. CHAR	2019/02/08	185,69	\$ CPF1900286	MUNICIPALITÉ ST-DAMASE	2019/03/26	776,63 \$
CPF1900246	COMPTEURS LECOMTE LTÉE	2019/03/25	137,97	\$ CPF1900287	BIRON-SANTÉ EN ENTREPRIS	2018/12/31	201,21 \$
CPD1900247	COMPTEURS LECOMTE LTÉE	2019/02/28	(3 765,43)	CPF1900288	BELL CANADA	2019/03/19	319,44 \$
CPF1900248	CARRIÈRE MONT-ST-HILAIRE	2019/03/23	93,72	\$ CPF1900289	GROUPE MASKATEL LP	2019/03/28	61,57 \$
CPF1900249	CARRIÈRE MONT-ST-HILAIRE	2019/03/09	46,21	\$ CPF1900290	EQUIP. RECREATIFS JAMBET	2019/03/01	1 627,40 \$
CPF1900250	GESTIM	2019/03/26	3 167,16	\$ CPF1900291	LAFERTE ET LETENDRE INC.	2019/03/25	37,49 \$
CPF1900251	F.Q.M.	2019/02/28	1 724,63	\$ CPF1900292	THIBAULT ET ASSOCIÉS	2019/03/30	2 671,25 \$
CPF1900252	CABINETS MASKA	2019/03/19	293,20	\$ CPF1900293	DELCOM SOLUTIONS D'AFFAI	2019/03/26	534,43 \$
CPF1900253	ICO TECHNOLOGIES INC.	2019/03/20	1 178,49	\$ CPF1900294	CN	2019/04/01	558,00 \$
CPF1900254	CLAIRON DE SAINT-HYACINT	2019/03/19	481,75	\$ CPF1900295	ST-AMOUR, MICHEL	2019/03/25	72,80 \$
CPF1900255	CLAIRON DE SAINT-HYACINT	2019/03/26	576,02	\$ CPF1900296	CYR JEAN-SÉBASTIEN	2019/03/25	72,90 \$
CPF1900256	NORDIKEAU INC	2019/04/01	804,83	\$ CPF1900297	LANGELIER JUSTIN	2019/03/21	74,93 \$
CPF1900257	DÉNEIGEMENT ER ENTRETIEN	2019/03/12	1 954,58	\$ CPF1900298	SYNDICAT DES POMPIERS DU	2019/03/31	437,00 \$
CPF1900258	ROGERS SANS-FIL	2019/02/24	128,21	\$ CPF1900299	MALOUIN ROGER	2019/04/04	23,00 \$
CPF1900259	CYR JEAN-SÉBASTIEN	2019/03/11	33,48	\$ CPF1900300	VENDETTE JOSÉE	2019/03/31	9 426,71 \$
CPF1900260	DOMAINE DE ROUVILLE	2019/03/28	84,00	\$ CPF1900301	ROGERS SANS-FIL	2019/03/24	127,52 \$
CPF1900261	ENT ELECTRIQUES ROBERTJO	2019/03/27	94,28	\$ CPF1900302	ÉLECTROMÉCANO	2019/04/01	602,03 \$
CPF1900262	VISA DESJARDINS	2019/03/01	44,49	\$ CPF1900303	ÉLECTROMÉCANO	2019/04/01	6 873,59 \$
CPF1900263	HYDRO QUEBEC	2019/02/11	1 344,96	\$			115 976,70 \$
CPF1900264	HYDRO QUEBEC	2019/02/11	578,88	\$			

CPF1900265 BELL CANADA

CPF1900266 BELL CANADA

CPF1900267 POSTE CANADA

CPF1900268 L'Impériale Esso

2019/02/19

2019/02/19

2019/02/25

2019/02/13

171,42 \$ 243,13 \$

366,11 \$

564,48 \$

Pair
Une tranquillité d'esprit

Programme
Assistance
Individuelle
Retraités

Qu'est-ce que le Programme PAIR?

Le **Programme PAIR** est un service personnalisé d'appels automatisés qui joint les aînés pour s'assurer de leur bon état de santé.

Chaque jour à l'heure choisie par l'abonné, celui-ci reçoit son appel du **Programme PAIR.**

CE SERVICE EST OFFERT GRATUITEMENT.



Fonctionnement du Programme PAIR

Selon l'horaire établi par l'abonné (lundi au vendredi), vous recevrez un appel provenant du système automatisé.

Dès que vous y répondrez, vous serez invité à appuyer sur une touche de votre clavier de 0 à 9; ce qui confirmera votre présence.

Advenant une <u>non-réponse</u>, une alerte sera déclenchée au bout du <u>3º appel</u>. À ce moment, un protocole d'urgence sera lancé systématiquement, un bénévole procédera alors à certaines vérifications et s'il y a lieu, un policier se rendra à votre domicile.

Qui peut en bénéficier?

Tous les résidents de la MRC des Maskoutains qui:

- Vit seul:
- Est en perte d'autonomie;
- Est en convalescence;
- À un handicap majeur;
- Demeure avec une personne handicapée.



Comment s'inscrire?

Tout simplement en communiquant avec un de nos agents du Maintien à domicile

450 250-2874 au poste 202 ou 203.

Nos coordonnées 1015, rue Dessaulles Saint-Hyacinthe, Qc J2S 2Y8 info@cbsh.ca www.cbsh.ca







Invitation spéciale Samedi le 25 mai 2019 à 18h00

Au pavillon de l'érable de Saint-Jude

Levée de fond



Billet à 70 \$ / personne

Places limitées

Les entreprises Maurice Brazeau

Pavillon de l'érable

Boucherie Gaudette

Les pompiers de Saint-Jude

Pour information : Guy Dion (450) 278-5727

Organisée par l'association des pompiers de Saint-Jude



Souper : Homard et Bœuf à volonté Bienvenue aux végétariens! Animation et rafraîchissements sur place

MERCI DE VOTRE SOUTIEN!

9 LE BULLETIN



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARIE-MADELEINE

ÉTUDE DE REGROUPEMENT

Veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans la première ver- que cette dernière décide d'un regroupement ou non. sion de l'étude en ce qui concerne les économies nettes à la page 13. Ainsi, au niveau Loisirs et culture un montant de 82 989 \$ a été identifié à titre d'économie nette pour ce poste budgétaire. En conséquence, les Afin de vous faire votre propre idée sur l'opportunité d'un tel regroupetableaux et les scénarios budgétaires ont été corrigés.

L'ajustement concerne principalement l'économie nette pour les loisirs l'opportunité de poser vos questions et d'obtenir des réponses valides qui a été revue à la baisse.

Vous trouverez la version ajustée de l'étude sur les implications d'un regroupement sur le site web. Des copies papier seront également dis- Ces rencontres seront ouvertes à la population des deux municipalités, ponibles au bureau municipal.

Un référendum décisif sera tenu le 26 mai et 2 juin 2019

Le 26 mai 2019, pour le vote par anticipation se tiendra au 3549 Boul. Laurier, à Sainte-Marie-Madeleine de 10h00 à 18h00

Le 02 juin 2019 à l'école Saint-Joseph-Spénard au 150 rue du Cinquantenaire à Sainte-Madeleine de 10h00 à 20h00.

Monsieur Mario Besner Monsieur Gilles Carpentier

Directeur général par intérim

Les deux conseils municipaux s'étaient engagés, lors de la dernière élection, à finaliser cette étude et à la soumettre à la population pour

COMMUNIQUÉS

ment, nous vous invitons à deux rencontres d'information qui seront tenues les 3 et 4 avril 2019 à l'Église La Fabrique Sainte-Madeleine au 845, rue St-Simon à 19 h 30. Lors de ces rencontres, vous aurez sur les résultats de l'étude. Vous pourrez assister à une ou l'autre des rencontres et même aux deux.

ce qui permettra d'entendre les préoccupations de chacun et d'avoir les deux points de vue.

Si vous le désirez, vous pouvez même nous faire parvenir vos questions par écrit à info@ste-marie-madeleine.qc.ca et nous y répondrons lors de ces rencontres sans que votre nom ne soit mentionné.

Il ne faut surtout pas oublier que c'est vous, habitants de la municipalité. qui déciderez s'il y a regroupement ou non, lors d'un referendum qui sera tenu, dans chaque municipalité, le 2 juin 2019.

Pour qu'il y ait regroupement, la population de chacune des municipalités devra avoir choisi cette option.

Alors, ne vous fiez pas aux rumeurs et perceptions, joignez-vous à nous les 3 et 4 avril 2019 et faites-vous votre propre opinion.

REGROUPEMENT MUNICIPAL FAITES-VOUS VOTRE PROPRE IDÉE

Le 5 mars dernier, les conseils municipaux des municipalités de la Paroisse de Ste-Marie-Madeleine et de Ste-Madeleine ont procédé au dépôt de l'étude de regroupement effectué à leurs demandes par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Cette étude de même qu'un sommaire de cette dernière sont disponibles aux deux bureaux municipaux depuis le 6 mars 2019.

Nous vous invitons à en prendre connaissance afin de vous faire votre propre idée quant à l'opportunité d'un regroupement ou non.



10 LE BULLETIN **COMMUNIQUÉS**



Les Matinées gourmandes sont de retour

La MRC recrute des producteurs et transformateurs agroalimentaires

Saint-Hyacinthe, le 18 avril 2019 – La MRC des Maskoutains planifie actuellement la prochaine saison estivale des Matinées gourmandes. Ainsi, l'équipe de Développement économique (DEM) est à la recherche de producteurs et transformateurs agroalimentaires intéressés à prendre part à ces marchés publics rotatifs qui se tiendront cette année, de juin à septembre, dans 10 municipalités du territoire. Bon an, mal an, ils attirent des milliers de

visiteurs.

municipalités participantes accueillent tour dins Daniel A. Séguin le 9 juin et le 7 sepà tour le marché en matinée, de 9 h à 13 h. tembre), Saint-Liboire (15 juin), Saint-Jude Cette initiative offre une excellente vitrine (22 juin), Saint-Bernard-de-Michaudville pour les producteurs et les transformateurs (29 juin), La Présentation (6 juillet), Sainteagroalimentaires de la région, qui ont ainsi Hélène-de-Bagot (13 juillet), Saint-Louis leurs produits frais ou transformés. Ils y Sainte-Madeleine (24 août). rencontrent leurs clients habituels et s'en font de nouveaux tout au long de la belle La MRC des Maskoutains aimerait accueilsaison, car le marché se déplace et attire lir de nouveaux producteurs cette année et ainsi différents visiteurs et clients.

Dans cette ambiance conviviale, les ci- peuvent communiquer avec Anne-Marie toyens, sensibilisés à l'achat local, sont Harvey, chargée de projet, par courriel à heureux de se procurer des produits de matinees@mrcmaskoutains.qc.ca ou par qualité tout en ayant l'occasion d'échanger téléphone au 450 502-6330. avec des producteurs et transformateurs artisans passionnés par leur métier.

Les municipalités qui accueilleront les Matinées gourmandes cette année sont Saint-À raison d'un samedi pendant l'été, les Hugues (8 juin), Saint-Hyacinthe (aux Jarl'occasion de faire découvrir et de vendre (10 août), Saint-Barnabé-Sud (17 août) et

> augmenter la variété de produits offerts aux visiteurs. Les personnes intéressées

15 LE BULLETIN

Cercle de Fermières Sainte-Madeleine

28 avril: Brunch des Fermières aux Chevaliers de Colomb

1 mai: Visite Passion d'Ici à 18 h 30

8 mai: Souper de la Fêtes des mères à 18 h 30

Réunion à 20 h

fadoq

Information: Simone Malouin 450 795-3539



FADOQ Sainte-Madeleine

Activités salle communautaire 75, rue St-Simon

Lundi: 15 h cartes et 18 h 30 billards Mardi: 13 h 30 Bingo et 15 h 15 cartes

Mercredi: 15 h cartes

Jeudi: 13 h Pétanque atout et pétanque tapis et 15 h cartes

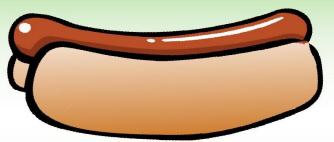
Vendredi: 15 h cartes

Voyage le 27 juin à St-Venant de Paquette réservation avant le

Micheline Lacasse 450 795-6477 10 mai

31 mai au 2 juin





À partir de vendredi 17h jusqu'à dimanche 15h

Nous vous attendons en grand nombre



DISTRICT DE LA MONTÉGÉRIE Groupe Scout 4e l'Avenir





Merci à la Fédération des œufs du Québec d'avoir offert une loge lors du match d'ouverture de l'Impact de Montréal. Ce fût une journée remplie de sourires et de plaisirs. Bonne saison à tous les Vikings de Sainte-Marie-Madeleine.

COMMUNIQUÉS 11 LE BULLETIN



Défi Santé

À vos marques, prêts, bougez!

Avril est le mois du Défi Santé

Des marches hebdomadaires d'une durée de trente minutes se déroulent les mardis, du 2 avril au 30 avril, à midi, devant les bureaux de la MRC (795, avenue du Palais), dans le parc Casimir-Dessaulles.

Tous sont bienvenus et c'est une activité gra-



Pour une 2e année consécutive, la Maison de la famille des Maskoutains (MFM) participe activement au Défi Santé de la MRC. Aux mêmes jours et heures, les marcheurs intéressés sont invités à se joindre au groupe qui prendra son départ à la MFM, située au 2130, avenue Mailhot, à Saint-Hyacinthe.

De l'action partout sur le territoire

Au niveau régional, plusieurs municipalités de la MRC organisent des activités familiales et récréatives et elles incitent les citoyens et citoyennes à v prendre part.

Le site de la MRC et sa page Facebook présenteront également des outils d'information et conseils dans le cadre du Défi Santé. Les per-







sonnes intéressées à en savoir plus sur la campagne nationale et à s'inscrire peuvent le faire à Défi Santé.ca.

Avril, c'est aussi le Mois de la jonquille...

Le conseil de la MRC des Maskoutains encourage la population à appuyer la cause de la Société canadienne du cancer (SCC). Recon-

nue pour ses actions qui visent à prévenir le cancer, elle permet également aux chercheurs de faire plus de découvertes et aide les personnes touchées par la maladie



Les élus estiment que la campagne de la jonquille est porteuse d'espoir et que les activités Pour être admissible, une personne doit avoir qui se déroulent à cette occasion en avril peuvent faire la différence dans la vie de patients atteints de cancer et dans la lutte contre la

... et la Semaine nationale du don d'organes frais relatifs à leur utilisation. et de tissus

Donner ses organes et ses tissus à son décès est un geste généreux qui permet de sauver la vie de plusieurs personnes et d'en aider de nombreuses autres à recouvrer la santé. La transplantation d'organes constitue l'un des plus beaux exemples de réussite dans le domaine médical.

À la séance du conseil du 13 mars, les élus ont exprimé leur volonté de sensibiliser les citoyens à l'importance du don d'organes et de tissus et ils désirent les inciter à passer à l'action en signifiant leur consentement au don.

La Semaine nationale du don d'organes et de Samedi tissus se tient du 21 au 27 avril. Voilà une Dimanche (selon l'achalandage) bonne occasion de s'informer et de prendre une décision qui pourrait sauver de nombreuses vies.



Information : Denyse Bégin, agente de communication, au 450 768-3001.

Rendez-vous sur mrcmaskoutains.qc.ca MRC des Maskoutains pour tous les détails.



TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF RÉGIONAL

Le transport adapté

C'est un service de transport collectif de porte-à -porte, spécifiquement dédié et adapté aux personnes ayant des limitations et admises selon les critères reconnus de la Politique d'admissibilité du ministère des Transports du Qué-

une limitation significative et persistante qui l'empêche d'utiliser le transport en commun régulier. Pour en attester, le formulaire d'admissibilité doit être complété par un spécialiste de la santé reconnu. Le traitement du dossier est gratuit et les usagers paient uniquement les

Le transport collectif régional

C'est un service de transport collectif dédié à toute personne avant besoin de transport, et ce, par le biais des places disponibles dans les véhicules du transport adapté. Pour certaines municipalités, des places sont également disponibles en transport scolaire. Des frais de passage sont applicables selon la zone d'utili-

Horaire de service des transports de la

6h30 à 22h00 Lundi au jeudi : 6h30 à minuit 8h00 à minuit

8h00 à 22h00

Pour information:

Téléphone: 450 774-3170

Courriel: infotranport@mrcmaskoutains.qc.ca Site Internet: www.mrcmaskoutains.gc.ca









OUVERTURE DES ÉCOCENTRES DE LA RÉGIE

Saint-Hyacinthe, le 8 mars 2019 - Les écocentres de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains réouvriront leurs portes dès la miavril, avec le retour du printemps. Ceux-ci sont situés au 1880, rue Brouillette à Saint-Hyacinthe et au 68, rue Noël-Lecomte à Acton Vale et sont accessibles gratuitement, sur preuve de résidence, aux Des vols dans les véhicules sont survenus au cours des dernières secitovens des 25 municipalités membres de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

Le site de Saint-Hyacinthe sera ouvert tous les vendredis, samedis et dimanches de 8h30 à 16h30 à compter du 12 avril et le site d'Acton-Vale sera ouvert tous les samedis et dimanches aux mêmes heures,

Les matières admissibles sont : les peintures, les huiles et les filtres à huile, les métaux, les pneus déjantés et propres d'un diamètre inférieur à 45 pouces, la brique, les résidus informatiques et électroniques, les vieux meubles, les débris de construction et de démolition.

Pour une question de logistique, seules les remorques de 4 pieds x 8 pieds ou moins sont acceptées au site. De plus et pour cette même raison, les véhicules plus volumineux qu'une automobile, une camionnette ou un camion (pick-up) ne sont pas acceptés au site.

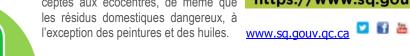
Aucun entrepreneur n'est admis aux sites pour disposer des résidus liés à ses opérations commerciales.

TROIS TRUCS POUR CONTRIBUER À RÉDUIRE LE TEMPS D'AT-TENTE

- Trier les résidus par types de matières avant de se présenter aux
- Défaire les gros meubles lorsque possible (bibliothèques, bureaux,
- Être assisté par un parent ou un ami pour procéder au décharge- MRC des Maskoutains ment des matières. (Le personnel de la Régie n'est pas autorisé Sûreté du Québec à procéder au déchargement des véhicules).

ATTENTION !!! ATTENTION !!! ATTENTION !!!

Les résidus verts (branches, gazon, tourbe et feuilles) ne sont pas acceptés aux écocentres, de même que



Source: Réjean Pion, directeur général 450 774-2350

Rappel de prévention: verrouillez vos portières de véhicules!

maines sur le territoire de la MRC des Maskoutains et de Rouville. Ces délits actuellement à la hausse semblent être également répandus dans d'autres secteurs de la région.

Spécifions que la majorité des véhicules ciblés avaient les portières non verrouillées. Dans certains cas, les véhicules ont même été subtilisés, Toutefois, dans ces cas, les clés des véhicules avaient été laissées dans l'habitacle.

La Sûreté du Québec désire donc vous rappeler l'importance de ne jamais laisser les clés du véhicule à bord de ce dernier et de toujours verrouiller les portières. Le Code de la sécurité routière prévoit une amende de 60 \$ pour avoir laissé un véhicule sans surveillance sans avoir verrouillé les portières, que ce soit dans un stationnement de centre commercial, sur la voie publique ou sur un terrain où le public est

Le fait de verrouiller les portières en tout temps et de ne laisser aucun objet de valeur dans le véhicule, même lorsqu'il est stationné dans une entrée privée, demeure le meilleur moyen de se prémunir contre ce type de délit, puisque c'est d'ailleurs dans des stationnements privés qu'ils ont été majoritairement commis au cours des dernières semaines.

Finalement, nous vous invitions à composer le 911 ou 310-4141 (*4141 à partir d'un cellulaire) pour toute observation suspecte en lien avec ces

Bureau 450-778-8500

https://www.sq.gouv.qc.ca 911 310-4141



COMMUNIQUÉS 13 LE BULLETIN



*Les personnes de 50 à 54 ans peuvent être admissibles sous réserve d'une évaluation.

Informez-vous maintenant!

450 773-8888

440, avenue Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8K5

www.action-emploi.ca





